

le magazine de
la Creuse

DOSSIER

**L'eau,
notre
patrimoine**

L'intégration commence à l'école



ACTIONS



RACINES

Des hommes et des arbres



CULTURES

Labyrinthe, le plaisir de se perdre



Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS, Christian LAURANCE,
services du Conseil Général
Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL,
Michel BERGER (La Creuse à tire-d'aile),

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression :
Imprimerie Nationale

Distribution : La Poste.
Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10 € (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26. ;
- par fax : 05.44.30.23.29. ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

4 / DOSSIER **Creuse, pays de l'eau**

p. 6-7 /
■ Eau, un besoin quotidien
p. 8-9 /
■ Savoir-faire creusois



10 / ACTIONS

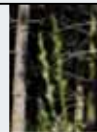


p. 10-11 / HANDICAP
■ S'enrichir de ses différences
p. 12-13 / ROUTES
■ Vassivière : confort et sécurité
p. 14 / TOURISME
■ Les cartes filières du CDT

15 / TRIBUNE LIBRE

p. 15 /
■ L'expression
des groupes politiques

16 / RACINES



p. 16-17 / ILE DE VASSIVIÈRE
■ Une parcelle d'éternité

18 / CULTURES



p. 18-19 / MUSÉE DÉPARTEMENTAL
■ Une véritable arche de Noé
p. 20-21 / MAURICE ROLLINAT
■ Hommage au poète disparu
p. 22-23 / LABYRINTHE GÉANT DE GUÉRET
■ Par ici la sortie

Affirmer nos exigences

La loi du 3 janvier 1992 proclame dans son article 1^{er} que "l'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation" et que "sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général". Ce texte vaut préambule pour toute l'Humanité ; plus modestement, il situe à la fois la chance et la responsabilité d'un département comme le nôtre.

L'eau, à laquelle Le Magazine de la Creuse consacre le dossier de son n° 8, est incontestablement une richesse de notre département, et pas seulement parce que la nature nous en a fait le cadeau.

Alors que cette ressource fait défaut à de si nombreux pays du Globe, la Creuse a la chance, en effet, d'en disposer à satiété. Mais elle a aussi le talent, depuis longtemps, d'utiliser les moyens les plus appropriés pour exploiter cet atout naturel. De l'électrification de Bourgneuf aux formations actuelles (Office international de l'Eau de La Souterraine, lycée d'enseignement agricole d'Ahun), la compétence en matière de gestion de l'eau et la diffusion de ce savoir-faire montrent que la Creuse sait être à la pointe dans des domaines cruciaux. Le projet d'un Pôle patrimonial de l'Eau s'inscrit dans cette continuité historique, avec l'ambition de valoriser toutes les potentialités que la Creuse entend puiser dans sa richesse naturelle (le tourisme, l'artisanat, l'énergie, la formation, etc.).

Affirmer et développer les forces d'un territoire, c'est traduire sa volonté d'agir. Assurer à ses concitoyens l'égal accès à une ressource d'intérêt général comme l'eau, c'est assumer sa responsabilité dans l'action publique. De ce point de vue,

la réduction spectaculaire des crédits du FND AE (Fonds national de développement des adductions d'eau) – divisés par trois par rapport à 2002 – est une nouvelle très inquiétante. Elle va inévitablement se traduire par une diminution des chantiers d'adduction d'eau et d'assainissement. C'est un coup porté par l'Etat à notre département, à son attractivité, au bien-être de ses habitants. Il nous invite à réaffirmer plus fortement encore nos exigences, comme nous l'avons fait en organisant les premières Assises de l'école et des services publics, le 6 mai. Mais il n'érode en rien notre volonté d'agir pour le développement de la Creuse, comme vous pourrez aussi le lire dans ce numéro.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

Ah ! Les jolies colonies de vacances

Le Service Vacances de la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse vient d'éditer sa nouvelle brochure "Vos vacances en toute liberté". Ce catalogue propose des séjours thématiques très variés pour les ados et les juniors : roller, pêche, VTT, équitation, voile, jeux de rôle et de piste, karting, etc. Il prouve que "les jolies colonies de vacances", qui demeurent un lieu de loisirs autant que d'apprentissage de la vie en commun, ont bien évolué. Selon les activités choisies, les séjours se déroulent dans le Puy-de-Dôme, le Cantal, l'Aveyron, la Corrèze

ou la Charente Maritime. Pour ceux qui choisiront des vacances itinérantes, il y a encore d'autres possibilités : circuit nautique en Corse ou séjours – découverte en Grèce, en Italie du Nord ou au Portugal. Le tout à des tarifs particulièrement abordables. La brochure est disponible dans les points MJC, BIJ, établissements scolaires, antennes sociales du Département. On peut également la demander à la FOL. Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à : FOL – Vacances pour Tous, 1, rue Marc Purat, BP343, 23007 GUERET Cedex, Tél. : 05.55.61.44.15, e-mail : SANDRA-FERRACCI.VACANCES@wanadoo.fr





Creuse, pays de l'eau

Dans notre département, l'eau est plus qu'un élément ; c'est une part de notre identité. Avec 3.000km de cours d'eau, la Creuse dispose d'un réseau hydraulique important. C'est aussi, aujourd'hui et demain plus encore qu'hier, une richesse qu'il s'agit de préserver et de mettre en valeur.

Pays Vert et Bleu. Pays de l'Arbre et de l'Eau. Des vallées et des rivières, des prairies et des étangs, des tourbières et des bocages aussi. L'eau est omniprésente dans le paysage creusois et son pendant, le végétal et sa verdure, lui doit presque tout. Elle a façonné l'histoire du territoire et de ses hommes, son économie et son patrimoine. L'eau est une richesse, plus grande encore qu'on ne l'imagine. Quand tant de pays manquent de cet élément vital, nous l'utilisons quotidiennement ou la regardons suivre son cours, c'est selon le temps et l'humeur. Mais nous n'avons peut-être pas toujours conscience du trésor qu'elle représente. Pourtant, l'activité des hommes a abondamment puisé à la source, et depuis toujours. Pour l'alimentation, bien sûr, mais aussi pour l'économie. L'agriculture d'abord, celle du temps jadis essentiellement vivrière comme celle qui, depuis, a forgé l'image d'une Creuse terre d'élevage. L'artisanat ensuite, la tapisserie en tête qui avait trouvé dans la Grande Creuse une eau parfaite pour fixer les couleurs. L'énergie, aussi, doit tout à l'eau dans notre département, de l'électrification de Bourgneuf "la pionnière" à la kyrielle de barrages qui maîtrisent désormais les flux naturels pour pro-

duire leur lot de kilowatts. Même l'industrie, aujourd'hui encore, de la filière bois à la production de pièces mécaniques, utilise abondamment l'eau sur le territoire départemental. Même la santé qui, depuis les Romains jusqu'à nos jours, n'est pas rassasiée de l'eau d'Evau-les-Bains, la seule station thermale du Limousin. Veiné jusqu'à plus soif de 3.000km de rivières, auréolé d'étangs, de tourbières et de bocages, enrichi de plans d'eau hérités des barrages hydro-électriques, notre Département est physiquement marqué par la présence de l'eau. Il témoigne qu'il a toujours été riche de cet élément vital et a su s'en servir. Il lui en reste un patrimoine considérable, qu'il soit bâti (moulins, ponts, fontaines), naturel (gorges, vallées, cascades), artisanal ou encore artistique (école de peinture de Crozant). Le projet de Pôle patrimonial de l'Eau (voir par ailleurs), vise à préserver ces traces pour les inscrire durablement et s'en servir d'atouts pour le développement touristique. Mais ce projet de Pôle patrimonial comprend aussi que l'eau de Creuse coule encore, se renouvelle sans cesse et, avec elle, nos savoir-faire. L'Office international de l'Eau de La Souterraine et les formations aux métiers de

Maîtriser une denrée en voie de raréfaction

l'eau dispensées au lycée agricole d'Ahun perpétuent la tradition en la modernisant. Leur renommée est internationale pour l'OIEau, déjà nationale pour l'établissement ahunois qui a su prendre les courants porteurs. Car, de quoi s'agit-il, avec ces formations ? De comprendre la nécessité de préserver l'environnement, et notre Département peut témoigner vivant de sa différence. D'exploiter, aussi, toutes les autres richesses qui découlent de l'eau, tous ces métiers du tourisme ou de la pêche qu'elle génère. Il s'agit surtout d'apprendre à maîtriser une denrée en voie de raréfaction dans la majorité des pays du Globe. La Creuse, elle, produit bien plus qu'elle ne consomme. Mais elle sait le prix à payer pour transformer son eau "agressive" en eau propre à la consommation: 8.000km de canalisations dans le département, soit 60m par habitant, quatre fois plus que la moyenne nationale ! "L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général", proclame l'article 1^{er} de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992...

Eau : un besoin au quotidien

Le débit de l'eau :

Sait-on précisément combien l'on consomme d'eau chaque fois que l'on ouvre le robinet ? En moyenne, la boisson et la préparation des aliments représentent 7% de notre consommation totale. 93% partent en hygiène corporelle, sanitaires, entretien de l'habitat et tâches ménagères. Quelques chiffres pour se rafraîchir les idées.

Bain - Douche : Pour 5 minutes sous la douche, compter 60 à 80 litres. Pour se prélasser dans sa baignoire, 150 à 200 litres.

Toilettes : Une chasse d'eau consomme en moyenne 10 à 12 litres.

Lave - linge : Il est beaucoup moins gourmand qu'un lave - vaisselle : 25 à 40 litres pour laver ses effets personnels, trois fois plus pour les couverts.

Voiture : Vous ne la bichonnez peut-être plus tous les dimanches, ou préférerez prendre un bain : à elle seule, la voiture exige environ 200 litres pour se refaire une beauté.

Consommation individuelle : Un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour. Le Creusois, lui, est un peu au-dessus de la moyenne : il consomme près de 170 litres par jour, en raison de la forte consommation liée au milieu agricole. C'est en tout cas beaucoup plus modeste que la consommation moyenne d'un Américain : 300 litres par jour !

Consommation collective : Pour une année, le besoin en eau d'un département comme la Creuse est de l'ordre de 12 millions de m³. Ce besoin est plus ou moins important selon les périodes de l'année : l'été est une période de pointe car le tourisme augmente sensiblement le nombre de consommateurs (170.000). Cela étant, la Creuse dispose d'un excédent appréciable, puisqu'elle produit annuellement 20 millions de m³ d'eau.



Qu'il s'agisse de nos usages domestiques ou de notre alimentation, l'eau potable est un besoin quotidien. Le Conseil Général aide les communes à réaliser les investissements nécessaires à l'adduction d'eau et à l'assainissement.

La salle de bains, les toilettes, la cuisine, le lave-linge, le jardin ou encore la "toilette" de la reine automobile : l'eau est sans cesse sollicitée dans nos maisons. Elle est indispensable à notre alimentation, à notre hygiène, et nous en consommons des quantités impressionnantes sans toujours nous en apercevoir (voir par ailleurs Le débit de l'eau). Sans doute parce que l'on considère normal d'avoir l'eau courante chez

soi, la modernisation des réseaux d'adduction d'eau potable n'est pas un sujet très médiatique. Elle est pourtant une absolue nécessité, pour deux raisons principales : d'abord, la vétusté de certains réseaux (la plupart datent des années 60-70) ; ensuite, l'évolution de la réglementation et des normes de qualité de l'eau (loi sur l'eau du 3 janvier 1992, directives européennes). L'assainissement n'est pas non plus un sujet de prédilection

L'adduction d'eau potable n'est pas un sujet très médiatique. C'est pourtant un chantier permanent, fort coûteux... et indispensable pour satisfaire nos besoins de chaque jour.



FNDAE : la mauvaise surprise

Le FNDAE, c'est le Fonds National de Développement des Adductions d'Eau. Ce fonds de l'Etat sert à financer, d'une part le programme de maîtrise des pollutions agricoles (PMPOA), d'autre part les ouvrages d'eau et d'assainissement des collectivités rurales. Pour les communes creusoises et les opérations qu'elles conduisent, c'est un financeur essentiel, aux côtés de l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne et du Conseil Général. Jusqu'en 2002, le FNDAE était financé pour 55% par des prélèvements sur les consommations d'eau et pour 45% par un prélèvement des recettes du PMU. La loi de finances pour 2003 a apporté une mauvaise nouvelle pour l'ensemble des communes rurales : la suppression du prélèvement sur le PMU et le doublement de la part du FNDAE affectée au PMPOA. Le résultat, qui ne fera même pas sourire les turfistes (eux aussi consomment de l'eau), c'est une nette réduction, par rapport à 2002, des crédits disponibles pour financer les travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement.

En Creuse, la dotation 2002 du FNDAE était de 756.147€. En 2003, elle ne s'élèvera qu'à 260.807€, soit trois fois moins ! Une baisse qui va évidemment entraîner une diminution sensible des réalisations sur l'eau et l'assainissement dans les années à venir et une baisse d'activités pour les entreprises concernées par ces travaux.



de l'information quotidienne. Pourtant, les eaux usées, celles que nous rejetons, ont vocation à être traitées. De fait, eau potable et assainissement constituent un chantier permanent et fort coûteux, à la hauteur du besoin vital qu'il représente. Un défi, aussi, pour les communes, particulièrement dans un département rural peu peuplé comme la Creuse : les moyens financiers sont limités, tandis que l'éparpillement de la population alourdit la facture.

Aide technique et subventions

Le Conseil Général est un acteur essentiel de ce défi, un soutien indispensable aux communes, qu'il s'agisse de l'adduction d'eau potable (protection des captages, traitement de l'eau captée, qualité des réseaux de distribution et des réservoirs) ou de l'assainissement (stations d'épuration). •En matière d'eau potable, il exerce un rôle de guichet unique de traitement des subventions (Etat et Agence de l'Eau), tout en apportant une aide financière, à parité avec l'Etat. À titre indicatif, le budget 2002 prévoyait une enveloppe de plus de 700.000€,

celui de 2003 de plus de 850.000€. Dans son rôle de collectivité départementale, le Conseil Général avait fixé un certain nombre d'orientations dans le cadre du Schéma départemental de l'alimentation en eau potable adopté le 15 mars 1999. Ce document n'a évidemment pas force de loi pour les communes, qui sont libres d'entreprendre ou non des travaux. Une réactualisation de ce document a été décidée en assemblée plénière des 24 et 25 mars 2003 et permettra de définir une stratégie pour les 10 ans qui viennent.

•En matière d'assainissement, le Conseil Général subventionne également la réalisation de projets des collectivités (290.000€ au budget 2002, près de 560.000€ au budget 2003). De plus, il offre une assistance technique aux collectivités, à travers deux de ses services. Le SATESE (service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration) conseille, contrôle et réalise des analyses. Le SATAB (service d'assistance technique à l'assainissement autonome) fournit aux maires un avis technique sur les installations neuves d'assainissement autonome (fosses septiques).

Qualité de l'eau : c'est au labo

Le laboratoire départemental d'analyses, unité du Conseil Général installée à Ajain, est un outil indispensable pour le contrôle de la qualité de l'eau dans le département. 7 de ses 40 agents (6 techniciens, 1 secrétaire) travaillent exclusivement dans le domaine de l'eau. Il intervient en matière de formation (BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau, méthodes d'analyses à l'Office International de l'Eau) et en appui technique de la Cellule de l'Eau du Conseil Général, pour la surveillance environnementale des dossiers financés par le Département. Mais 95% de ses interventions concernent les analyses d'eau, qui sont de trois sortes :

Santé humaine : Il s'agit des eaux d'alimentation. Le laboratoire effectue des analyses sur demande de la DDASS pour les eaux de boisson, et intervient pour les procédures d'autocontrôle auxquelles les établissements de santé sont soumis en matière sanitaire.

Environnement : En collaboration avec le SATESE et sur demande des communes ou des exploitants, le laboratoire effectue des mesures dans les stations d'épuration. À la demande de particuliers (propriétaires d'étangs) ou pour toute demande publique, il est sollicité lorsqu'une pollution de cours d'eau ou d'étang est constatée.

Eaux de baignades : Chaque année en juin, puis durant tout l'été, la DDASS effectue des prélèvements dans la trentaine de lieux de baignade agréés du département. C'est le laboratoire qui analyse ces prélèvements. De même, le laboratoire est sollicité pour les contrôles effectués chaque mois par la DDASS dans les piscines du département.



Un enjeu planétaire

L'eau est très abondante sur la planète, puisqu'elle recouvre 71% de la superficie du Globe. Cependant, cette eau est à 98% salée, donc impropre à la consommation.

L'eau potable est donc une denrée rare, de surcroît très inégalement répartie dans le monde puisqu'une dizaine de pays concentrent 60% des ressources. Certains économistes ont même parlé de l'eau comme d'un "or bleu", équivalent de "l'or noir" que constitue le pétrole. Et ils estiment qu'on n'est plus très loin de connaître pour l'eau des conflits motivés par des enjeux de pouvoir ou les pénuries qui se font jour dans de nombreux pays, notamment dans l'hémisphère sud.

Au-delà, la connaissance des techniques qui permettent d'obtenir cette potabilité constitue un savoir-faire majeur.

La Creuse dispose ainsi, sans en avoir forcément conscience, d'une infinie richesse : elle est à la fois autosuffisante du point de vue de la production d'eau et performante du point de vue de la maîtrise des savoir-faire techniques.

Un long chemin jusqu'au robinet

L'eau dans la nature renferme bien d'autres choses que des molécules H₂O (2 atomes d'hydrogène pour 1 atome d'oxygène). L'eau que l'on dit pure n'existe par à l'état naturel.

La qualité des eaux brutes est variable, en fonction de leur environnement : régions rurales ou urbaines, conséquences de l'activité humaine (industrie ou agriculture), nature des sols.

L'eau suit un circuit vers la potabilité : elle est d'abord captée, puis produite et stockée, avant d'être distribuée via les canalisations. En France, l'eau "propre à la consommation humaine" doit remplir 63 critères pour fournir au consommateur une eau sûre, agréable à boire, claire, inodore et équilibrée.

Certaines régions sont plus favorisées que d'autres et les traitements pour produire de l'eau potable seront plus ou moins complexes. En Creuse, les eaux brutes sont agressives et ont une qualité bactériologique moyenne, nécessitant un travail de neutralisation de l'eau avant de la servir au robinet. D'où l'importance des investissements à réaliser.

L'installation pilote de La Souterraine : un outil exceptionnel qui permet de valoriser les 200 formations proposées par l'OIEau.



Savoir-faire creusois

4.000 stagiaires par an, plus de 200 formations différentes, : l'Office international de l'Eau est un puits de connaissances pour tous ceux dont le métier nécessite une maîtrise de l'eau.

N'écrivez plus l'OIE, il y a un côté "volaille". L'Office international de l'Eau, c'est l'OIEau, c'est plus rigolo. À part ce petit et souriant détail, tout va bien dans le vénérable établissement issu de la Fondation de l'Eau créée en deux temps dans les années 70 : en 1975 à Limoges, puis en 1978 à La Souterraine. Resté sur ses deux pattes, l'une en Haute-Vienne, l'autre en Creuse, il est devenu Office international de l'Eau en 1991.

L'OIEau a aujourd'hui des activités variées – centre de données sur l'eau à Limoges, activité internationale à Sophia Antipolis – mais sa mission première demeure fondamentale : celle du CNFME, le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau. Avec ses deux installations pilotes de Limoges et de La Souterraine, il permet de mettre les stagiaires en situation réelle, de voir et d'appliquer concrètement toutes les procédures apprises.

Le CNFME forme des professionnels issus des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises délégataires de service public (les fameuses "majors" de l'industrie de l'eau), des bureaux d'études, des industries, etc. Le centre effectue l'essentiel de ses prestations à partir d'un catalogue de plus de 200 formations de différents niveaux,

dans les domaines de l'eau potable, l'assainissement, la gestion de services, la sécurité, la qualité, la gestion et le suivi des milieux aquatiques. Il propose également, sur demande des clients, des formations "à la carte", parfois même au sein des entreprises. Parallèlement, le CNFME a développé des activités complémentaires. Il sert de support aux organismes de formation initiale (lycées, filière eau de l'Université des Sciences, IUT de Limoges, etc.) ; il fait des actions ciblées auprès des élus, notamment par rapport à l'évolution de la réglementation ; il assure des prestations de conseil aux services techniques des collectivités, etc. L'activité de l'OIEau, et plus particulièrement celle de son centre de formation, ne cesse de croître au fil des ans : + 10% en 2001, même chose en 2002. "C'est l'effet des directives européennes, qui obligent les collectivités et les entreprises à se donner les moyens de se mettre aux normes, expliquent les responsables de l'établissement. On a déjà vu ce phénomène pour l'assainissement et l'épuration depuis le milieu des années 90. Maintenant, on sent un vrai besoin pour répondre aux contraintes imposées en matière d'eau potable".

Ce savoir-faire creusois est aujourd'hui reconnu, non seulement sur le

plan national, mais aussi à l'étranger. Au-delà de cette notoriété pour la région dans un domaine sans cesse en évolution, on peut aussi mesurer un impact économique direct à travers l'activité de l'OIEau : rien que sur le

site de La Souterraine, les hébergements de stagiaires représentent pas moins de 5.000 nuitées et 10.000 repas par an. De quoi apporter de l'eau à d'autres moulins...

Lycée d'Ahun : de l'aquaculture à la pêche

L'autre outil de formation creusois aux métiers de l'eau, c'est le lycée agricole d'Ahun et ses deux centres de formation : le CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) et le CFA (centre de formation d'apprentis). L'établissement dispose d'un laboratoire doté de la meilleure gamme de matériels d'analyse, d'un laboratoire de biologie et microbiologie. Il travaille en collaboration avec l'Office international de l'Eau, où ses étudiants peuvent disposer de plates-formes technologiques de pointe. Pour l'aquaculture et la pêche, le lycée d'Ahun dispose d'une écloserie, de deux étangs de production et d'un atelier d'aquariologie, sans compter un étang de 48 hectares. Quel que soit son niveau ou son âge, on peut donc y acquérir une formation dans l'un des nombreux métiers de l'eau. On notera une démarche particulière en direction des métiers liés à la pêche, avec des débouchés notamment en matière de tourisme.

Ces formations sont les suivantes :

Lycée : Bac STAE (sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement) ; BTS AQUA (productions aquacoles) ; BTS GEMEAU (gestion et maîtrise de l'eau) ; licence professionnelle "Gestion des ressources et production d'eau".

CFPPA : Module Aquaculture ; module Gestion de l'eau et des milieux halieutiques ; Brevet professionnel de moniteur - guide de pêche ; préparation au brevet fédéral de moniteur "Pêche Mouche Lancer".

CFA : BTS GEMEAU en alternance.

Vers un pôle patrimonial



Le musée de l'électrification de Bourgneuf est un des sites à valoriser, afin de faire mieux connaître l'histoire de la première ville électrifiée de France.

Dans le cadre du Pôle d'économie du Patrimoine de la Creuse, en collaboration avec le Service du Patrimoine du Conseil Général, le cabinet SADL de Saint-Geyrac (Dordogne) vient de remettre une étude sur la définition d'un Pôle patrimonial de l'Eau en Creuse. Le Département souhaite affirmer, par l'intermédiaire d'un tel pôle, une identité d'excellence sur le thème de l'eau et mettre en place une politique cohérente. L'eau peut, en effet, être utilisée comme axe de développement majeur, tant elle est répandue dans toutes les dimensions qui constituent la Creuse. Cette étude de définition a permis d'identifier, sur la base de sites existants, 7 thématiques identitaires :

- la nature (étang des Landes, tourbières du Plateau de Millevaches, lac de Lavaud-Gelade, etc.) ;
- la pêche (école de la Petite Creuse, Pays des 3 Lacs, etc.) ;
- la formation - recherche (OIEau, Lycée d'Ahun, Moulin du Fieux) ;
- l'énergie (musée de l'électrification de Bourgneuf, cascade des Jarrauds, etc.) ;
- sports et loisirs (lac de Vassivière, rigole du Diable) ;
- la remise en forme (thermes d'Evaulles-Bains) ;
- l'artisanat (tapisseries d'Aubusson, diamanterie de Felletin, etc.).

L'étude a permis de souligner qu'il existe déjà des sites moteurs, mais aussi d'autres à développer ou à valoriser. Nombre de sites connus des Creusois ne sont pas, en effet, suffisamment mis en valeur, qu'il s'agisse de l'entretien des abords et des bâtiments ou de la signalétique et de l'information du public. L'idée est de créer un réseau entre ces différents lieux de témoignage de la spécificité creusoise dans le domaine de l'eau et de valoriser ainsi l'identité et le savoir-faire du département en la matière.

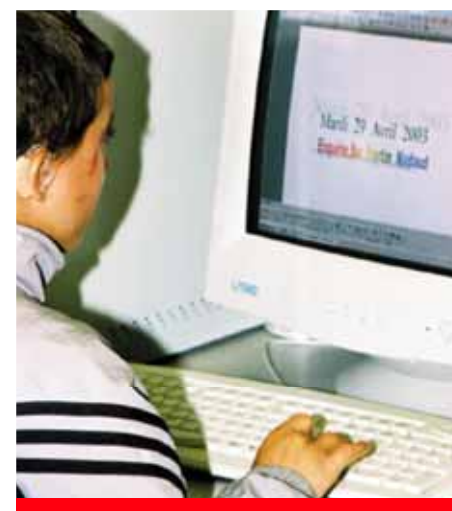
➔ HANDICAP

S'enrichir de ses différences



Penser autrement le handicap en offrant la possibilité d'une scolarisation en milieu ordinaire : la classe UPI vise à favoriser l'insertion sociale de ses élèves.

Ouverte depuis la rentrée au collège Martin-Nadaud de Guéret, l'Unité Pédagogique d'Intégration est un dispositif unique de scolarisation d'élèves handicapés en milieu ordinaire. Une étape vers l'intégration sociale et professionnelle de ces jeunes Creusois, franchie avec l'aide du Conseil général.



L'informatique est un outil de communication supplémentaire que les élèves de la classe UPI maîtrisent parfaitement.

Ils se prénomment Romain, Angélique, Damien, Xavier ou bien encore Cécile. Agés de 12 à 15 ans, ils ont rejoint depuis la dernière rentrée scolaire la toute nouvelle Unité Pédagogique d'Intégration (UPI) mise en place au collège Martin-Nadaud, à Guéret. Créées par le Ministère de l'Education Nationale en 1995, les UPI ont, en réalité, trouvé leur rythme de croisière en 2001, lorsqu'une nouvelle circulaire ministérielle a invité les responsables enseignants à étendre ce dispositif d'intégration afin d'accueillir au collège des pré-adolescents ou des adolescents présentant différents formes de handicap. Le choix du collège Martin-Nadaud de Guéret a répondu avant tout à des critères géographiques. L'établissement est central et susceptible d'accueillir des élèves

dans un rayon de 30 kilomètres autour du collège. Mais c'est également une structure dont la communauté éducative possède déjà une certaine expérience dans la prise en charge d'élèves en difficultés dans le cadre de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), "même si, précise M. Courbet, le Principal de l'établissement, les deux structures sont complètement indépendantes et n'ont aucun rapport entre elles".

Retrouver confiance et vivre en société

Cette année, les six jeunes accueillis en UPI viennent soit d'une école primaire, soit d'un établissement spécialisé. Pour eux, c'est une sacrée nouveauté d'être scolarisé avec des camarades de leur âge au sein d'un même collège. Pour Carmen Ouchène, professeur des écoles spécialisées et responsable de l'UPI, c'est également une première. A deux ans de la retraite, ce professeur passionnée qui avoue avoir enseigné de la maternelle au CM2, en passant par les CLIS, les IME ou les IMP, s'est elle aussi lancée dans la belle aventure, assistée par deux aides-éducatrices et trois éducatrices spécialisées qui interviennent une fois par semaine. "Les élèves que nous accueillons n'ont pas eu la chance de suivre une scolarité classique, explique-t-elle. Ici, tout notre effort est tourné vers leur intégration sociale". Romain, Angélique et leurs camarades resteront quatre ans au collège ; un peu moins pour certains qui auront atteint la limite d'âge, fixée à 16 ans. "Nous les prenons au niveau où ils se trouvent, poursuit Carmen Ouchène, afin de les amener à la sortie de leur scolarité au collège avec la volonté de vivre en société, d'être autonome, en ayant retrouvé une certaine confiance parce qu'ils ont toujours été en échec. Nous leur apprenons à décoder leur environnement, à savoir se situer dans le temps et dans l'espace, à



savoir lire et comprendre, à se faire comprendre, à développer au mieux leurs capacités pour qu'en définitive ils aillent au mieux de leurs possibilités".

Outre des moyens particuliers en personnels, l'UPI bénéficie du soutien spécifique du Conseil Général. Celui-ci prend en charge le transport des élèves en taxi lorsque ceux-ci ne peuvent être intégrés aux circuits classiques de transports scolaires et apporte une aide de plus de 20.000€ pour l'acquisition de matériel informatique, photo ou vidéo. Chaque élève dispose ainsi de son propre ordinateur. "Nous avons appris l'informatique ensemble, reconnaît Carmen Ouchène. Maintenant, ils sont devenus très forts et savent tout faire. L'ordinateur est particulièrement formateur pour eux, c'est un support supplémentaire pour la communication".

Projet personnalisé et cours communs

En UPI, chaque élève bénéficie d'un parcours personnalisé et individualisé avec un emploi du temps différent pour chacun ; ce parcours est réévalué en fonction des progrès accomplis. "On essaye d'avancer ensemble pas à pas et chacun réussit à trouver ses marques dans ce parcours à la carte", ajoute leur professeur. Depuis la rentrée scolaire, Carmen Ouchène a d'ailleurs su instaurer une certaine confiance avec ses élèves, fruit d'un travail d'écoute et de partenariat avec ses collègues. L'originalité de l'UPI réside également dans le fait que ces adolescents participent à certains cours classiques (techno, maths, histoire - géo, sciences ou EPS) avec les camarades de leur âge, des professeurs s'étant portés volontaires pour les accueillir tout au long de l'année. L'Unité Pédagogique d'Intégration permet ainsi à ces jeunes de s'immerger dans la société ordinaire. Ils ont en effet les mêmes envies, les mêmes jeux et les mêmes besoins que les enfants de leur âge. "Et puis l'intégration n'est pas à sens unique, précise Carmen Ouchène. Ces relations permettent de modifier le regard que l'on porte sur l'autre. Chacun peut ainsi s'enrichir mutuellement de ses différences".

Et aussi...

COLLEGES : UN TOIT POUR AUZANCES

Le montant des investissements prévus pour les collèges au titre du budget 2003 est sans précédent : 5,9M€. Bien sûr, la construction du nouveau collège de Boussac, qui a démarré et s'étalera sur un an et demi, a un impact considérable sur le volume des crédits prévus : 3,5M€ dès cette année, et encore 4,1M€ en 2004 (ouverture à la rentrée 2004). Toutefois, nombre de collèges creusois bénéficieront d'importants travaux. De grosses interventions sont prévues à Ahun (création d'un atelier de technologie), Parsac (création de salles de cours) et au collège Martin Nadaud de Guéret (réfection de façades). Le Conseil Général a également décidé de refaire les toitures du gymnase et la reprise des corniches et chéneaux du bâtiment d'externat du collège Jean Beaufret, à Auzances (notre photo). L'appel d'offres vient d'être lancé et les travaux, estimés à 120.000€, devraient être réalisés durant l'été.



AMENAGEMENT À BOURGANEUF OUEST

Dans le cadre de la RN141, l'Etat a programmé des travaux à l'entrée ouest de Bourganeuf, dans les virages de Rigour. Le projet établi par la Direction départementale de l'Equipement prévoit le plan de financement suivant : rétablissement de la RN141 et réalisation d'un giratoire par l'Etat (457.000€), rétablissement de la RD8 par le Conseil Général (135.000€) et rétablissement de la voirie communale par la Commune (27.000€).

Ce plan de financement a été validé par le Conseil Général, qui avait d'ailleurs prévu un crédit de 140.000€ au budget 2003. Ces travaux, importants pour la sécurité des usagers et pour le développement de la zone d'activités située à l'ouest de Bourganeuf, dépendent maintenant du déroulement des procédures préalables. L'ensemble de cette opération nécessite, en effet, une enquête d'utilité publique que la DDE doit conduire.

Et aussi...

PUY LACROIX : DERNIERS VIRAGES

Parmi les gros chantiers inscrits au budget 2003 dans le cadre du programme routier d'intérêt départemental (PRID) figurent les derniers virages non encore traités sur la RD8, au lieu-dit "Puy Lacroix", commune de Saint-Pardoux Morterolles. Cet axe de liaison important entre Bourgneuf et Royère-de-Vassivière a déjà bénéficié d'interventions sur les nombreux virages qui le jalonnent. Il s'agit d'une nouvelle tranche de travaux qui permettront de conforter la sécurité d'un tronçon très fréquenté, tant l'hiver que l'été. La procédure d'appel d'offres a été lancée, de sorte que ces travaux pourront s'effectuer dans les délais prévus.



12

MAÎTRISER L'INFORMATISATION DES COLLEGES

Les collèges creusois sont informatisés. C'est une bonne chose, mais tous ne sont pas équipés de la même manière, sans compter que cette technologie évolue sans cesse.

Le Conseil Général souhaite pouvoir équiper correctement les établissements, ce qui suppose une gestion rationalisée du parc informatique. C'est la raison pour laquelle un bureau d'études spécialisé a été chargé de mettre au point un schéma directeur de développement informatique pour l'ensemble du réseau des collèges creusois.

Ce plan portera sur le câblage des établissements, les réseaux et les équipements informatiques. Il devra tenir compte des besoins exprimés par l'Education Nationale, des aménagements et équipements existants et des modes de fonctionnement des collèges. Muni de cet outil, le Conseil Général pourra alors développer un plan d'équipement réellement structuré qui permettra à tous les établissements de bénéficier d'outils comparables et performants.



Entre Royère et le lac de Vassivière, la RD3 offre désormais une descente en pente douce.

→ ROUTES

Vassivière : con fort et sécurité

Avec l'ouverture d'un tronçon de la RD3 élargi entre Royère et le lac de Vassivière, le Conseil Général renforce la sécurité et le confort pour tous les usagers de cet axe, riverains et touristes. Un coup de pouce pour le développement de ce territoire.

Pour tous ceux qui n'ont plus emprunté la RD3 entre Royère et le lac de Vassivière, la surprise sera de taille. De la taille du chantier, l'un des plus importants de ces dernières années pour le Conseil Général. Entre l'automne 2002 et le printemps 2003, ce tronçon de 2,8km aura bénéficié d'un traitement sans précédent. 90.000m³ de terrassement, 23.000m³ de chaussée neuve, 21.500 tonnes de tout-venant, 11.250 tonnes d'enrobé, 450m de canalisations en béton, 750m de glissières de sécurité en bois. Le tout pour une facture rondelette de 1,5M€. Evidemment, il aura fallu accepter des déviations, contraignantes pour les riverains, agréables pour les promeneurs qui auront pu découvrir d'autres trésors du Plateau de Millevaches au détour d'un lacet. Mais le résultat valait bien d'attendre un peu.

Descente en pente douce

Aujourd'hui, de Royère au lac de Vassivière, le temps n'est plus au gymkhana. La route n'est pas toute droite non plus, mais c'est une descente en pente douce : bande roulante nettement élargie, revêtement confortable, virages corrigés et assouplis. Au bout, à la jonction avec la route faisant le tour du lac, à quelques hectomètres de Masgrangeas, un rond-point et la possibilité de s'orienter en toute sécurité. Pour les habitants du secteur, qui ont gagné au passage l'enfouissement des lignes téléphoniques réalisé par la commune de Royère, c'est une évidente amélioration de la communication entre les com-

munes. Pour le tourisme, c'est aussi un atout supplémentaire et la démonstration que le Conseil Général de la Creuse mise sur le développement de ce secteur. Aujourd'hui, la réfection de la partie creusoise de la route autour du lac, jusqu'aux deux jonctions avec la Haute-Vienne, serait le complément idéal de ce premier aménagement. On n'en est pas encore là mais ce vaste chantier n'est plus une utopie. Il nécessitera toutefois un peu de patience : le temps de sa programmation, de sa préparation et, surtout, de sa réalisation, car le kilométrage est important et les obstacles nombreux.



A la jonction avec la route qui fait le tour du lac, à quelques hectomètres de Masgrangeas, un nouveau rond-point permet de s'orienter en toute sécurité.

Et aussi...

CREUSE - REUNION : COLLABORATION ACTIVE

La convention de partenariat qui lie la Creuse et la Réunion depuis le 25 septembre 2002 se traduit désormais par une collaboration active, dans des domaines variés. Dans ce cadre, le Conseil Général participe au financement d'échanges, comme l'accueil de jeunes Réunionnais par le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse ou l'organisation, en avril dernier, d'un stage d'animateur socioculturel. À cette occasion, les stagiaires réunionnais ont pu découvrir l'observatoire astronomique des Monts de Guéret et s'enrichir de son expérience afin de mettre en place sur l'île des activités centrées sur l'espace et l'astronomie. Il est vrai que la Réunion, depuis l'éclipse de juin 2001, connaît un véritable engouement pour l'astronomie. Ces échanges concernent aussi la recherche historique, dans le but d'expliquer, au-delà des passions, ce qui s'est véritablement passé dans les années 60 lorsque des centaines d'enfants réunionnais ont été déplacés vers la Métropole, notamment la Creuse. Une équipe de l'Université de Provence mène ce travail, qui devrait être publié dans les prochains mois. Le Conseil Général participe au financement de cette étude utile à la compréhension de tous.

LES ELUS À LA RENCONTRE DES ELEVES

La mise en place du Conseil Général des Jeunes est prévue pour le mois de septembre. À la rentrée, dans chaque collège, les collégiens creusois éliront un titulaire (élève de 3^{ème}) et un suppléant (élève de 4^{ème}), en même temps qu'ils voteront pour élire leurs délégués de classes. Une séance d'installation du Conseil Général des Jeunes aura lieu dans les jours suivants. Puis tous ces représentants des collégiens de Creuse seront amenés à se réunir régulièrement, soit en assemblée plénière à Guéret, soit pour des travaux en commission décentralisés, afin de travailler à l'élaboration de projets concrets, avec le soutien des élus et des services du Département. En attendant cette mise en place, les élus du Conseil Général sont allés à la rencontre des élèves. Les conseillers généraux ont sensibilisé les collégiens de leur canton aux choses de la citoyenneté et au rôle qu'eux-mêmes seront amenés à jouer dans la future assemblée. Ces échanges ont montré que les collégiens portent un réel intérêt à la chose publique. Cela confirme le bien-fondé de la création du Conseil Général des Jeunes, mesure préconisée par le Schéma départemental Enfance - Jeunesse - Famille adopté par l'Assemblée départementale le 19 avril 2002.

13

➔ TOURISME

Cartes en main

À pied, à cheval ou à vélo, les pistes de loisirs – nature sont nombreuses en Creuse. Le Comité départemental du Tourisme édite de nouveaux supports promotionnels, les cartes "filières".

Après la réédition des guides "classiques" (*), voici venu le temps des nouveautés. Le Comité départemental du Tourisme (CDT) vient d'éditer de nouvelles brochures s'inscrivant dans la logique de deux des principales missions qui lui ont été dévolues : la mise en réseau des acteurs touristiques et l'animation des filières "patrimoine" et "activités de pleine nature".

Ces nouveaux produits promotionnels, réalisés avec le soutien financier du Conseil Général et en partenariat avec les professionnels des filières, s'adressent prioritairement à la clientèle citadine, notamment francilienne, et déclinent en trois volets un des atouts majeurs du département, la randonnée : "La Creuse à Cheval", "La Creuse à pied", "La Creuse VTT et VTC". À ces trois nouveautés, ajoutons la réédition de la carte touristique de la Creuse dans une version totalement réactualisée. Réalisée en partenariat avec les offices de tourisme et le Service du Patrimoine du Conseil Général, cette carte propose 5 circuits à thème mettant en valeur le patrimoine creusois.

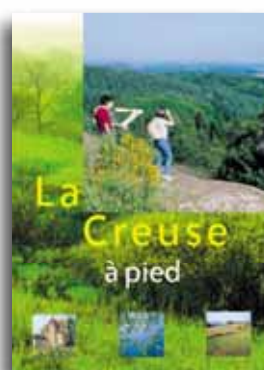
La Creuse à Cheval

Éditée à 15.000 exemplaires, ce document a été conçu en concertation avec les professionnels de l'équitation (Comité départemental d'équitation, Comité départemental de tourisme équestre, comité régional d'équitation) et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS). Il présente l'ensemble de l'offre existante en Creuse : centres équestres, écoles d'équitation, relais d'étape, circuits, stages, poneys clubs, gîtes d'enfants, associations de cavaliers, manifestations équestres 2003, etc.

La Creuse VTT et VTC

Éditée à 15.000 exemplaires, ce document a été conçu avec les professionnels de la filière (association "Creuse Oxygène", bases et centres VTT), les offices de tourisme proposant cette activité sur leur territoire et la DDJS. Il présente les sites et bases de pratique (circuits avec durée et kilométrage, topoguides, hébergement et restauration, services, etc.), les manifestations 2003, les centres et bases labellisés FFC et FFCT dans les départements limitrophes.

La Creuse à Pied



Éditée à 15.000 exemplaires, ce document a été conçu avec l'aide du CPIE des Pays Creusois – Creuse Randonnée, des associations locales, du Comité départemental de randonnée pédestre et des offices de tourisme. Il présente une sélection de 15 circuits de petite randonnée représentatifs de l'offre départementale, qui figureront dans le futur topoguide "La Creuse à Pied".

La Carte touristique de la Creuse

Éditée à 40.000 exemplaires en français et anglais, elle présente une version totalement réactualisée de la carte qui existait depuis de nombreuses années. Un nouveau fond de carte routière de la Creuse au recto, des propositions de circuits routiers thématiques au verso.

Ces 5 circuits, préparés en partenariat avec les offices de tourisme, le Service du Patrimoine du Conseil Général et l'Etat, s'appuient sur les thèmes identifiants retenus dans le schéma départemental de développement touristique :

- Parcs, Jardins, Arts du Paysage ;
- Tapisserie d'Aubusson-Felletin ;
- Savoir-faire et Traditions ;
- Abbayes et église remarquables ;
- Châteaux et demeures historiques.

(*) "Hôtels et restaurants", "Campings et Villages de vacances", "Week-ends et Séjours découverte", "Loisir Pêche" ont été réédités cette année (voir notre précédent numéro).

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

La Creuse mise à mal par les mesures gouvernementales



La Majorité Départementale du Conseil Général a pris l'initiative de proposer à la population creusoise de se retrouver à Guéret le 6 mai dernier à l'occasion des Assises Départementales de l'Ecole et des Services Publics. Nous souhaitons témoigner de notre solidarité à nos concitoyens et souligner la gravité de la situation dans ces domaines. Les manifestations qui ont eu lieu en Creuse ces dernières semaines marquent, en effet, l'ampleur de la crise, se traduisant en terme de souffrances, de craintes, d'incertitudes quant à notre avenir. Il s'agissait d'exprimer notre refus collectif de subir passivement les décisions de l'Etat. Les premières applications du Gouvernement Raffarin se déclinent pour le département de la Creuse comme un ensemble de mauvaises nouvelles (fermetures de classes, suppressions de postes d'enseignants, de surveillants, etc...), sans oublier les menaces qui pèsent sur tout un ensemble de services publics, sous couvert de réformes hasardeuses engagées sans véritable concertation. Nous constatons que cette deuxième étape de la décentralisation et les transferts de charges qui devraient l'accompagner remettent en cause l'égalité des citoyens et des

territoires. Ils posent concrètement la question du devenir de notre département. La dégradation de la situation économique du pays, la hausse du chômage, les menaces qui pèsent sur le remboursement des médicaments et la remise en cause de la garantie des retraites illustrent parfaitement le climat social actuel. La rigueur qui préside à la préparation du budget de l'Etat pour 2004 va se traduire très vite par des coupes "claires" en matière d'emplois, de dotations financières pour notre collectivité, avec des incidences qui toucheront prioritairement les plus faibles. Nous rappelons une fois encore l'urgence d'une péréquation entre départements riches et départements pauvres pour que s'appliquent les fondements républicains, ceux qui permettent l'égalité des chances, l'unité territoriale, évitant la fragilisation grandissante des zones rurales. Nous voulons alerter la population des dangers de la politique libérale mise en place et c'est pourquoi nous exigeons la présence des services de l'Etat comme une priorité, pour combattre les inégalités et maintenir des outils indispensables en terme de cohésion sociale à partir desquels s'articule la vie économique, la présence humaine et le lien social.

William CHERVY
Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE REPUBLICAINE

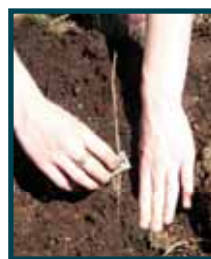
Carte scolaire : la Creuse fait école

La gestion de la carte scolaire est sous le feu de l'actualité. Le plan Lang-Royal, qui prévoyait de réunir les écoles primaires autour du collège local, s'est soldé par la fermeture de plus de 30 postes dans la Creuse au cours des quatre dernières années. Conscient que les élus sont sans arme face à cette hémorragie, M. GOURDY a engagé le Groupe de la Droite Républicaine dans une réflexion sur l'école en zone rurale : l'objectif était de faire des propositions concrètes, donc utiles, au gouvernement de M. RAFFARIN. Soumise par M. AUCLAIR au Ministre délégué à l'Enseignement Scolaire, M. DARCOS, sous la forme d'une question au Gouvernement, la proposition élaborée par le groupe avait pour objectif d'affiner la gestion de la carte scolaire : "M. le Ministre, pour répondre aux préoccupations liées à l'aménagement du territoire et à celle des élus locaux, il est nécessaire de maintenir un nombre suffisant d'écoles, de classes et de regroupements pédagogiques. Il serait judicieux, à l'occasion de l'établissement de la carte scolaire, de prendre en considération les investissements importants consentis par les communes rurales et leur accorder à la fois un droit d'information pour les projets de fermeture et un droit d'intervention les autorisant à solliciter un moratoire pour une période d'observation dont la durée est à déterminer. Par ailleurs, il serait souhaitable de classer les zones dites de "montagne" en général, et dans la Creuse le secteur du Plateau de Millevaches, en réseaux ruraux d'éducation, ce classement devant permettre de répondre aux difficultés engendrées par une densité de population inférieure à 50 habitants au km² qui génère des temps de trajet longs et difficiles, notamment en période hivernale". M. DARCOS

a répondu favorablement à la proposition de M. AUCLAIR et démontre l'attention particulière qu'il porte à notre département : "Je salue votre combat constant en faveur de l'école rurale et de votre département. Cette conviction a souvent emporté l'adhésion de ministres et, en ce qui me concerne, j'ai à plusieurs reprises tiré profit de vos conseils et de vos analyses. Aussi, pour garantir aux élèves des campagnes les mêmes conditions qu'à ceux des villes, nous travaillons à donner un statut aux réseaux d'écoles, que nous regardons comme plus efficaces que les anciens regroupements pédagogiques. Nous proposerons aux communes de participer à cette mise en réseau en nous appuyant sur les progrès de l'intercommunalité. Les élus devront donc porter une attention encore plus soutenue à la carte scolaire, la décentralisation en cours doit précisément leur permettre, s'ils le souhaitent, d'arrêter cette carte avec nous". Le Groupe de la Droite Républicaine est satisfait par la démarche entreprise par le Gouvernement. Entre les "Assises départementales de l'Ecole", dignes des forums de l'Antiquité, et les opérations coup de poing des agitateurs politiques professionnels, il y a une voie, celle de l'action politique. Avec ces mesures nouvelles, la carte scolaire ne reposera plus sur la loi de la calculette mais prendra en compte, en associant les élus, nos spécificités démographiques et la qualité de l'enseignement. Pour le Groupe de la Droite Républicaine, seul le travail de fond et l'écoute du terrain permettront à notre département de trouver sa voie en matière de développement durable.

Le Groupe de la Droite Républicaine

Des arbres, des arbustes. Et des hommes pour les planter, pour redonner une chance à la nature, sur une parcelle dévastée par la tempête de 1999. "Les rêves de Tijuca", œuvre collective et écologique imaginée par Erik Samakh, éclaire l'île de Vassivière, à deux pas du Centre national d'Art et du Paysage.



2.500 arbres et arbustes représentant une cinquantaine d'espèces ont été plantés sur une parcelle au nord-ouest de l'île de Vassivière, entre le 22 avril et le 3 mai.

ÎLE DE VASSIVIÈRE

Une parcelle d'éternité

Sylvain s'est d'abord demandé où l'emmenaient ses parents. Il se serait bien baigné, mais Vassivière s'offre autrement aux vacances de printemps. Il aurait bien pris le petit train, mais il a fallu marcher. Là-bas, au bout du pont, au bout de l'île. "On va planter des arbres". Sylvain a fait le chemin, mi-résigné, mi-intrigué. À huit ans, pensez, s'offrir un peu d'éternité n'est pas encore d'actualité. L'enfant et ses parents ont écouté le jeune homme qui les guidait, sorte de Robin des Bois avec son chapeau qui n'a rien volé à personne mais vous donne un peu du savoir appris au lycée agricole forestier de Meymac. Le trou, d'abord, bien profond. Le plant tenu bien droit, la terre bien tassée pour le tenir. Et puis l'eau, et puis le "mulch" (paillage) "pour attraper la rosée qui permettra d'hydrater le jeune plant". Et puis la protection et son tuteur. Et après, le temps. Si longtemps pour faire un arbre...

Enracinés pour toujours à Vassivière

Sylvain a refait les gestes. Les mains et les ongles noirs de cette terre malaxée avec gourmandise. Il y a ajouté la parole : "Le trou... La terre... L'eau... Le paillage...". Alors, chaque plant devient arbre à palabres, sans qu'il y en ait assez pour dire tout son bonheur inespéré d'être jardinier. Allonger le temps, profiter de l'instant. On n'est pas félicité tous les jours de s'être sali... Cette rencontre avec les essences, ce retour à l'essentiel, des centaines de personnes les ont vécus, entre le 22 avril et le 3 mai, sur ce morceau d'île artificielle. Des gens du Plateau de Millevaches, des promeneurs. Et même des touristes, oiseaux de passage désormais enracinés pour toujours à la terre de Vassivière. Pendant deux semaines, l'œuvre imaginée par Erik Samakh pour le Centre national d'Art et du

Paysage (*) s'est concrétisée à travers un travail collectif : le repeuplement d'une parcelle au nord-ouest de l'île de Vassivière, pour rendre au lieu la vie végétale que la tempête de 1999 lui avait si violemment arrachée. Cette vie végétale saura créer, de fait, une vie animale et attirer oiseaux et autres petites bêtes, choristes de cette œuvre visuelle et sonore à la fois. 350 "graines de lumière" (des modules autonomes, avec batteries solaires et capteurs intégrés) accrochées en haut des grands arbres bordant la parcelle témoignent du mariage de l'art contemporain avec la nature. Les "graines de lumière" s'éteindront un jour, tandis que la nature continuera son chemin. Mais elles semblaient vouloir briller pour toujours dans les yeux de Sylvain le bien nommé.

(*) Cette action a été soutenue par le SYMIVA (syndicat mixte interdépartemental de Vassivière), avec l'aide de la Commande publique du Ministère de la Culture.



Des gestes simples pour une œuvre collective et écologique.

Rêves de Tijuca Réalité de Vassivière

Tijuca, en plein cœur de Rio de Janeiro, est la plus grande forêt urbaine du monde : 95.000 arbres, 3.200 hectares. Cette plantation gigantesque a été conduite entre 1862 et 1887. Il s'agissait de reboiser des coteaux dont la végétation originelle avait été détruite par la culture du café, dans le but de rétablir le cours des rivières qui fournissaient l'eau potable à la capitale brésilienne de l'époque (aujourd'hui, la capitale est Brasília). Cette forêt a survécu à l'urbanisation et abrite aujourd'hui des centaines d'espèces de la faune et de la flore.

"Les rêves de Tijuca", l'œuvre proposée par Erik Samaka, s'inspire du spectaculaire exemple brésilien. Sur une parcelle anciennement plantée de conifères balayés par la tempête de 1999, il s'est agi de créer une futaie de 2.500 arbres et arbustes représentant une cinquantaine d'espèces différentes.

Ces arbres ont été plantés du 22 avril au 3 mai par les visiteurs de l'île de Vassivière, habitants des villages environnants, touristes ou curieux. Les espèces ont été choisies pour leur capacité à s'adapter au terrain local, mais également pour leur aptitude à attirer oiseaux, insectes butineurs et rongeurs, afin de recréer, comme à Tijuca, une faune adaptée à la flore implantée.

350 modules lumineux fonctionnant à l'énergie solaire (ils accumulent l'énergie le jour et s'éclairent la nuit) forment un bataillon de lucioles veillant sur cette "forêt sacrée" et témoignant qu'une vie nouvelle s'y est implantée.

Et aussi...

UN SIECLE DE MAIRIE AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES

"La mairie du village n'a qu'un siècle". C'est sous ce titre que le Service éducatif des Archives départementales présente sa nouvelle exposition. On y apprendra que si la Commune a été créée en 1789, le maire n'a eu l'obligation d'exercer ses fonctions dans un espace public que sous la IIIème République. On y apprendra bien d'autres choses sur le fonctionnement d'une mairie et même son architecture.

L'exposition sera visible dans le hall des Archives départementales (30, rue Franklin Roosevelt, à Guéret) du 16 juin au 22 octobre.

PREMIERS TRAVAUX À LA MARTINECHE

Propriété de la commune de Soubrebot depuis novembre 2001, la maison natale de Martin Nadaud, à La Martinèche, vient de faire l'objet de premiers travaux de réhabilitation, avec l'intervention d'élèves du lycée des métiers du bâtiment de Felletin dans le cadre d'un chantier - école (réfection de la dalle). C'est un premier pas vers la valorisation du site que la Communauté de Communes de Bourganeuf - Royère entend conduire dans le cadre de sa compétence "développement touristique et culturel", en partenariat étroit avec le Service du Patrimoine du Conseil Général.

Une étude va être lancée afin de déterminer les potentialités du site et proposer une offre nouvelle en matière de développement touristique basé sur la richesse patrimoniale. L'œuvre de Martin Nadaud, figure emblématique de la migration des maçons creusois, est évidemment au cœur du projet de valorisation de cet épisode important de l'histoire du Département.

Le lien entre les hommes célèbres, leurs œuvres et leur pays pourrait d'ailleurs être généralisé sur le territoire

départemental. De même, l'idée d'une mise en réseau de sites liés au même thème (La Martinèche avec Masgot et le projet des Granges à Felletin pour la pierre) est un des éléments clés que l'étude devra prendre en compte. Elle permettra de dégager une méthodologie qui pourra être étendue à l'ensemble des sites patrimoniaux du département, l'exemple de La Martinèche servant, en l'occurrence, d'expérimentation à ce qui deviendrait un véritable "plan qualité".



Et aussi...

UN PEU DE DESPROGES AVANT DE MOURIR



"Les animaux ne savent pas qu'ils vont mourir". Pierre Desproges, lui, le savait. Il n'a eu de cesse de tourner le grand tabou en dérision, les mesquineries de la vie aussi. Michel Didym met en scène quelques-unes des perles inédites du Maître, avec un trio d'acteurs accompagnés de musiciens.

"Vivons heureux en attendant la mort" (titre d'un de ses ouvrages) et rejoignons le troupeau des animaux aux rendez-vous donnés par le Théâtre Jean Lurçat les mercredi 11 et jeudi 12 juin (20h30).

Renseignements et réservations
au Théâtre Jean Lurçat au 05.55.83.86.87.

18

**VENDREDIS SORTIES :
LA "DER"**



Dernier rendez-vous des "Vendredis Sorties", le vendredi 13 juin, à 20 heures, à l'Espace Fayolle de Guéret, avec "Raoul le loup". La marionnette présentée par la compagnie bisontine "Le sourire du Gnome" revisite le conte de Charles Perrault "Le petit chaperon rouge" et nous apprend à nous méfier de nos peurs, celle de l'inconnu surtout. Vital en ces temps de repli sur soi.

Renseignements et réservations
à l'Espace Fayolle au 05.55.52.96.35.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL

Une véritable arche de Noé

L'exposition estivale 2003 (24 mai - 5 octobre) du Musée départemental de la Tapisserie invite petits et grands à découvrir les multiples représentations des animaux dans les tapisseries.

Après "Le Salon de Musique" en 2002, place cette année à "L'Assemblée des Animaux". Le Musée départemental de la Tapisserie a sorti de ses réserves tout ce que la tapisserie marchoise compte de représentations animales, dans la tapisserie du XVII^e s. à nos jours. La palette est large, l'expression riche de diversité. L'animal émerveille, fascine, attendrit, fait peur, sert ou nourrit l'homme et l'on retrouve, dans la tapisserie comme en peinture, une expression riche de la complexité de la relation entre l'homme et la faune qui l'entoure ou l'attire.

Le parcours thématique proposé jusqu'au début du mois d'octobre explore ainsi de multiples facettes des animaux vus par les hommes. Insectes (Moustique d'Alexandre Calder), papillons et poissons (Jean Lurçat) rappellent qu'au commencement était la vie animale. Le

Corbusier, La Fontaine et bien d'autres évoqueront ensuite l'univers des animaux fantastiques ou disparus.

À Felletin aussi

Les animaux exotiques, quant à eux, se rangent derrière de nombreuses tapisseries comme les Zèbres de Vasarely ou le tapis Tigre de Lurçat, ainsi que derrière les maquettes du célèbre peintre aubussonnais Jacques Barraband. Puis nos amis les bêtes feront leur apparition, avant de laisser place aux troupeaux, vaches, cochons, couvées, oiseaux, etc.

Comme chaque année, l'Eglise du château de Felletin participera à l'exposition d'été en recueillant, elle aussi, de nombreux animaux transcrits dans la laine.

Une véritable Arche de Noé où le savoir-faire des artisans lissiers le dispute à la richesse de la nature. ■

● Musée de la Tapisserie d'Aubusson :

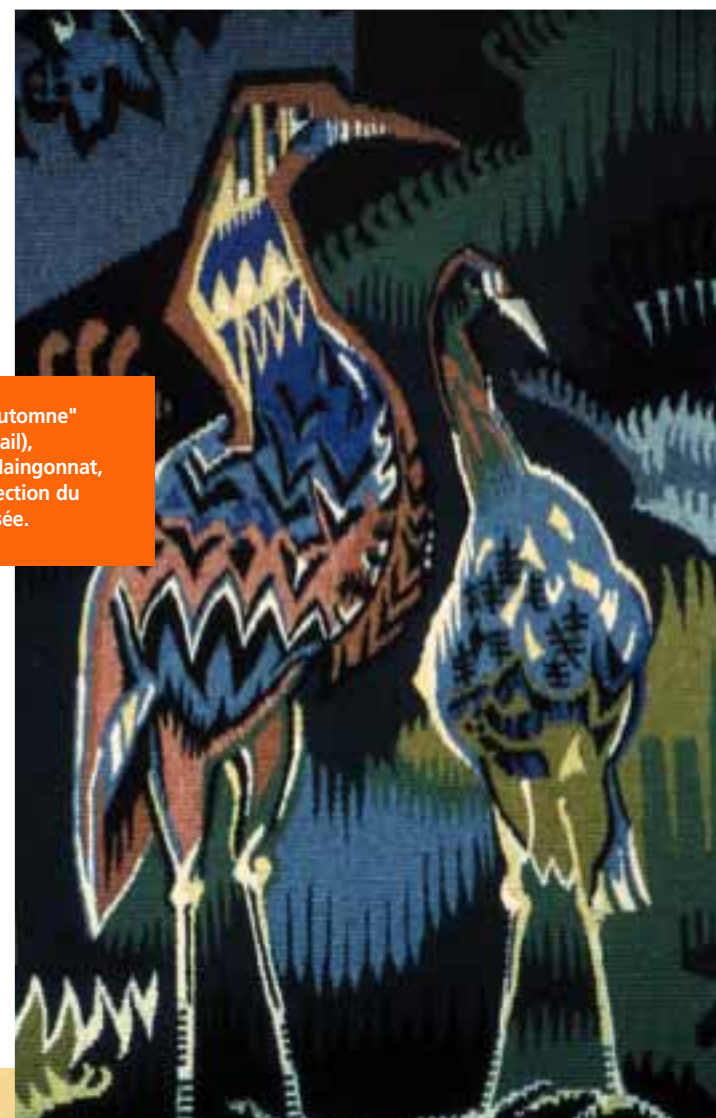
tous les jours, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, sauf le mardi ;
en juillet et août, tous les jours de 10h00 à 18h00, sauf le mardi matin ;
visites guidées comprises dans les billets et évocation du travail sur métier de basse-lisse, tous les jours à 11h30, 14h00 et 16h00.

● Eglise du Château de Felletin :

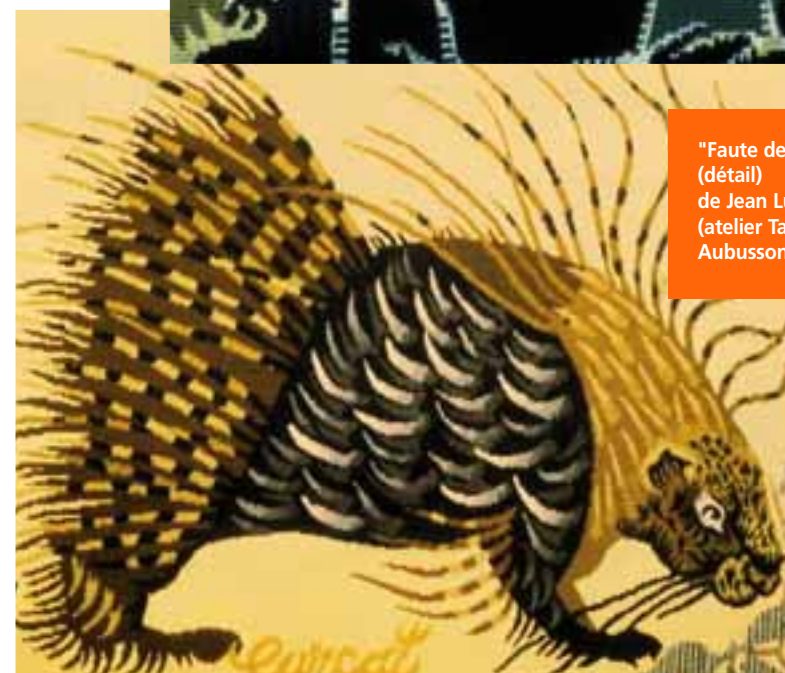
tous les jours de 14h00 à 18h30 en juin et septembre ;
de 10h00 à 12h00 et de 14h à 19h en juillet et août.

Pour visiter l'ensemble des sites (Musée d'Aubusson et Eglise du Château de Felletin) : billets communs à tarif préférentiel "Le parcours des couleurs".
Tarifs : Musée seul 3,5€ et 2,5€ ; Musée + Eglise du Château 4,5€ ; visites guidées (sur demande) 20€.

Renseignements et réservations : Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson, avenue des Lissiers, BP89 23200 AUBUSSON
Tél. : 05.55.66.33.06. – fax. : 05.55.83.89.87.
Email : musée-tapisserie@cg23.fr



"L'automne"
(détail),
E. Maingonnat,
collection du
Musée.



"Faute de loup"
(détail)
de Jean Lurçat
(atelier Tabard,
Aubusson).

Et aussi...

**PARC ANIMALIER :
HOMMAGE MUSICAL
À LA FONTAINE**



À l'invitation de l'association "Le Manteau d'Arlequin", en partenariat avec le Parc animalier des Monts de Guéret, l'ADIAM de la Creuse et l'Education Nationale, le baryton Philippe Bohée donnera son spectacle-récital "La Fontaine et ses amis", le vendredi 13 juin, à 21 heures, dans l'enceinte du Parc animalier.

Ce spectacle, créé en 1995 pour fêter le tricentenaire de la mort du célèbre fabuliste, est basé sur ses textes et ceux du Bestiaire d'Apollinaire mis en musique par des compositions de Jacques Offenbach, Charles Lecocq, André Capelet, Francis Poulenc et Charles Trenet. Ce spectacle est également illustré par une série de dessins réalisés par les enfants des écoles de Guéret et projetés pendant le récital, semblant surgir du piano.



Pour cette soirée exceptionnelle, une seconde partie proposera "Les nuits d'été", poésies de Théophile Gautier mises en musique par Hector Berlioz et illustrées par des peintures du Creusois Bernard Signamarcheix.

Renseignements et réservations
au Parc animalier au 05.55.81.23.23. et
à l'association "Le Manteau d'Arlequin"
au 06.07.63.50.90.

19

et aussi...

RANDONNEZ MALIN !

Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) des Pays Creusois organise, jusqu'à fin octobre, une série de huit randonnées animées qui sont autant d'occasions de découvrir la faune creusoise et ses mystères. Après la randonnée du 25 mai qui a permis de découvrir les libellules et autres espèces aquatiques, celle du 15 juin permettra aux marcheurs de découvrir hérons et autres oiseaux des étangs et rivières, avec une balade à l'étang des Landes. Les autres randonnées auront lieu le 29 juin, les 5 et 20 juillet, le 1er août, le 20 septembre et le 12 octobre, chacune avec un thème différent.

Renseignements et inscriptions au CPIE des Pays Creusois (Creuse Randonnée) au 05.55.61.95.87.

LES JARDINS DE LA CULTURE

"Mon village est le centre du Monde et le centre du Monde est partout". René Bourdet a fait sienne cette phrase de Jules Renard et chaque été le centre du Monde se déplace aux jardins de La Spouze, à La Celle sous Gouzon.

Pour l'édition 2003, les "Jardins Jeudis de La Spouze" ouvriront... un vendredi, le 20 juin (21 heures), histoire de lancer la Fête de la Musique avec quelques chansons poétiques données par Isabelle Tourbier, René Bourdet et Michel Lavaud. Ensuite, à partir du 10 juillet, démarrera le cycle des rencontres hebdomadaires : chaque jeudi, une nouvelle découverte culturelle (poésie, littérature, contes, chansons, etc.). L'événement de l'été 2003 sera l'exposition consacrée à Pierre Chartier, le peintre de Chambon-sur-Voueize, visible tous les week-ends jusqu'au 17 août, de 14h00 à 18h30 (entrée libre).

Renseignements et réservations au 05.55.62.20.61 ou par Email : jardinsjeudis.laspouze@.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE AU CHÂTEAU

Le 21 juin, pour saluer l'arrivée des beaux jours, c'est la Fête de la Musique, rendez-vous des formations chevronnées comme des musiciens du dimanche. Cette année, le Conseil Général participera activement à cette incontournable et joyeuse célébration de l'été en ouvrant les portes du Château des Comtes de la Marche. Les ensembles vocaux et instrumentaux de l'École Nationale de Musique et leurs partenaires musicaux se produiront sur l'esplanade, durant tout l'après-midi, de 14h00 à 18h00.

MAURICE ROLLINAT

L'hommage au poète disparu

2003 est l'année du centenaire de la disparition de Maurice Rollinat. Fresselines lui rend hommage jusqu'au mois d'octobre.

Fresselines voue à Maurice Rollinat un culte fidèle. C'est là, au confluent des deux Creuses, après avoir connu le succès parisien puis la déprime, que le poète choisit de mener, non pas une double mais une seconde vie. Elle fera de lui le chantre de la campagne creusoise et berrichonne et le personnage central de la vie culturelle et intellectuelle de la vallée de la Creuse qui, cent ans après sa disparition, lui rend hommage avec une exposition consacrée à son œuvre (voir encadré) et organisée par la municipalité et l'association des Amis de Maurice Rollinat.

Né à Châteauroux en 1846, fils d'un avocat devenu député en 1848, Maurice Rollinat est très tôt attiré par la poésie. Sans doute l'amitié qui a lié son père à George Sand n'est-elle pas pour rien dans ce désir d'écrire. Il publie son premier recueil "Dans les Brandes" en 1877, avant de connaître le succès avec "Les Névroses". Artiste alors reconnu, il participe activement à la vie intellectuelle parisienne aux côtés de Sarah Bernhardt. Ce succès sera suivi d'une forme de dépit qui éprouve physiquement et moralement le poète. En 1883, il s'installe dans le hameau de "Puy Guillon", sur les bords de la Petite Creuse, au

campagne sauvage et définitivement es et inspirera le de son œuvre. ur de son rayonnement personnel et son humanisme, es liens qu'il tisse avec des artistes comme Monet et Alluaud font alors de Fresselines "un centre culturel disproportionné la dimension du village", selon la formule de Christophe Rameix, du livre "L'École de Crozant". impressionnistes nt ce que Monet "une sauvagerie qui me rappelle Belle Île".

chantre de nature, Maurice Rollinat occupe une place essentielle dans le patrimoine culturel de la vallée de la Creuse.



Le Centre artistique de la Vallée de la Creuse, à Fresselines, propose, jusqu'au 26 octobre, une exposition retraçant l'œuvre de Maurice Rollinat.

Maurice Rollinat, lui, rend dans sa poésie une nature colorée, sauvage, qui n'a de cesse de défier le temps.

Précurseur des "artistes en résidence"

L'artiste vit totalement son œuvre et devient aussi paysan - pêcheur : amoureux de la nature, on le voit sur les berges de la Creuse à "Chantemilan" ou sur la Petite Creuse, s'adonner à sa passion en compagnie du meunier de "Puy Guillon" surnommé "La Loutre". Cultivant une vie artistique dense rythmée de

longues soirées au piano tout en s'immergeant dans la population locale, il donne à la fin de sa vie l'image du poète - paysan. Maurice Rollinat rendra d'ailleurs hommage aux femmes et aux hommes dont il partage le quotidien dans une œuvre toute à la gloire du monde rural, "Paysages et Paysans". Figure de proue du développement culturel de la vallée de la Creuse, Rollinat a préfiguré le concept des artistes en résidence. Et il continue de hanter les bords de la rivière en nous rappelant de protéger notre environnement, de faire de la culture un art de vivre, d'être attentif et généreux avec les autres. ■

Jusqu'au 26 octobre

De juin au 26 octobre : Exposition au Centre artistique de la Vallée de la Creuse

- Exposition de peintures, dessins, aquarelles et pastels : les peintres contemporains illustrent les poésies de Maurice Rollinat
- Participation de plus de 30 artistes et de la section "Arts appliqués" du lycée Raymond Loewy de La Souterraine
- Présentation de documents se rapportant au séjour de Maurice Rollinat à Fresselines
- Réalisation d'un court métrage sur le poète par l'association "Creuse in Vision"

Dimanche 26 octobre (jour anniversaire de sa mort) : Journée Maurice Rollinat

- Assemblée générale de l'association "Les Amis de Maurice Rollinat" et remise du prix de poésie "Maurice Rollinat", décerné chaque année
 - Le matin, promenade découverte à Fresselines sur les sites "rollinatien"
 - L'après-midi, visite de l'exposition et interprétation des musiques de Rollinat par la Chorale Guéret - Azérables
- Renseignements au Centre Artistique de la Vallée de la Creuse (05.55.89.27.73.)

et aussi...

7^{ÈME} FESTIVAL DES ARTS DE LA SOUTERRAINE

C'est maintenant une tradition bien installée : le Festival des Arts au Pays de La Souterraine, du 9 au 23 juillet, déroulera le tapis rouge à l'expression artistique dans tous ses états, sur le thème "Animalement Vôtre". Pour célébrer les animaux, d'abord des expos à gogo : Jacques Cinquin, Fabienne Cinquin, Alain Cantarel, Claude Drevet et une kyrielle d'artistes régionaux, des peintres et des sculpteurs. De la musique aussi, avec le quatuor de cuivres Théophraste pour la soirée inaugurale le 9 juillet, Barbara Furtuna (polyphonies corses) le 19 juillet et les Booze Brothers pour le spectacle de clôture, en plein air sur la place d'Armes, le 23 juillet. Enfin, la Rencontre de Sculpture pendant toute la durée du Festival, et aussi un stage de taille de pierre du 15 au 19 juillet.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien au 05.55.63.10.06.



APROART CELEBRE LA "SILHOUETTE"

Le Salon d'Art et d'Expression contemporaine qu'organise chaque année l'association aubussonnaise Aproart proposera, à partir du 12 juillet, pas moins de 200 peintures et sculptures d'une vingtaine d'artistes dans le vaste espace de l'Esplanade Charles de Gaulle, à Aubusson. Pour cette édition intitulée "Silhouette", les artistes présents - régionaux, français et étrangers (Chine, Allemagne, Egypte, Espagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne) - proposeront une large palette de styles, de l'impressionnisme au pop art.

Exposition ouverte tous les jours, du 12 juillet au 6 septembre, de 13h30 à 19h00.

Et aussi...

UN CD VRAIMENT "EXTRA"

On ne présente plus "Les Agités du Local", groupe incontournable de la scène musicale creusoise. Ce sont eux qui se présentent, via la livraison d'un CD enregistré au Guingois, à Montluçon, avec le soutien de l'ADIAM (association départementale pour l'information et l'animation musicale). Sous le titre "Rumeurs, cancans et p'tits potins", Titi, Gilou, Sam, Dave, Olive et H., les six "AJT" de Boussac, ont décidé de faire parler d'eux – en bien, évidemment – en gravant cinq de leurs meilleurs morceaux : La Mouette, Lu, Ma Pauvre Dame, Des Chiffres et Moi, Cartable. Ce premier opus est un "CD extra", c'est-à-dire qu'il comporte une partie audio (les 5 morceaux) et une partie multimédia permettant de mieux découvrir le groupe.

"Rumeurs, cancans et p'tits potins", 10€, en vente à Crescendo (Guéret). Renseignements à l'association "Les Agitateurs" au 05.55.65.88.61.

DES BALADES APRES LES BISTROTS



L'association Pays Sage n'oublie pas sa première vocation : la découverte de la campagne creusoise par les chemins. Après le succès des Bistrots d'Hiver, Pays Sage reconduit son festival "Chemins de Rencontres", du 15 au 20 juillet. Sur le thème, cette année, de la Méditerranée, Pays Sage propose une semaine de culture itinérante, de Flayat à Felletin, de Gentioux à Peyrelevade, avec des stages de danse, apéro - concerts, spectacles de cirque, de musique et de danse sous le grand chapiteau installé à Gentioux-Pigerolles, et puis une grande balade spectacle le 20 juillet, toute la journée. En attendant, on peut aussi participer aux ateliers - jeux organisés par Pays Sage pendant les semaines précédant le festival, sous la conduite du plasticien Marc Pouyet, de la comédienne Sylvie Caillaud ou de la costumière Hélène Autret.

Renseignements à Pays Sage, La Cure, le Bourg, 23260 Flayat ; tél. : 05.55.67.88.58.

LABYRINTHE GÉANT DE GUÉRET

Par ici la sortie

Espace clos et totalement sécurisé, le labyrinthe géant de Guéret est une sortie idéale en groupe ou en famille.

Depuis quelques semaines, le labyrinthe géant de Guéret a rouvert ses portes au public. L'occasion d'aller se perdre, en toute tranquillité, dans ce dédale de verdure aux pieds des Monts de Guéret.

A Chabrières, la présence du loup ne tient plus du mythe mais bel et bien de la réalité. Qu'en sera-t-il demain du fameux Minotaure, ce monstre mi-homme mi-taureau qui hantait les couloirs du labyrinthe de Minos en Crète ? L'histoire d'Ariane et de Thésée n'est hélas qu'une belle légende, mais le labyrinthe géant de Guéret, lui, est bien réel.

Conçu il y a huit ans à l'orée de la forêt de Chabrières, ce vaste espace de loisirs a ouvert ses portes au public en 1998. Avec 8.600 visiteurs accueillis l'an passé, il est en passe de devenir un site incontournable dans le paysage touristique creusoise et les chiffres de fréquentation enregistrés ces dernières semaines laissent présager une saison 2003 encore meilleure.

Le plus grand du monde !

Il faut dire que ce site original ne manque pas d'atouts et peut afficher fièrement son qualificatif de "géant" : c'est le plus grand labyrinthe végétal permanent au monde, sur une superficie de plus de 2 hectares. Composé de 17 allées en cercles concentriques qui s'inscrivent dans un grand carré de 150m de côtés, à l'image de certains labyrinthes de cathédrales, le labyrinthe géant de Guéret offre, en

tout, plus de 4km de sentiers. Joueurs, petits et grands, y dénouent le fil d'Ariane dans un dédale de haies de lauriers de Portugal, d'éléagnus et de troènes de Chines aux feuilles persistantes. Les allées qui les séparent sont assez larges pour circuler en toute sécurité et se perdre pour le plus grand plaisir.

Tout est prétexte au jeu

Le labyrinthe géant de Guéret comprend 14 carrefours stratégiques représentés par des poteaux numérotés. A chaque numéro correspond une question dont la réponse ("gauche" ou "droite" et si c'est la bonne !) oriente le promeneur. Divers thèmes sont proposés aux adultes, des questionnaires ont été traduits en anglais, en allemand, en néerlandais, en braille, ainsi qu'en très gros caractères pour les personnes ambyopes. Munis d'un questionnaire correspondant à leur niveau scolaire élaboré en partenariat avec une école de Guéret, les enfants doivent pouvoir trouver seuls le bon cheminement. Le fait que le labyrinthe géant de Guéret soit entièrement clos permet de les laisser évoluer en toute sécurité. Mais toute la famille peut aussi contribuer à rechercher la sortie dans les

méandres de ce gigantesque espace vert, ce qui prend en moyenne une heure. Au labyrinthe géant de Guéret, tout est d'ailleurs prétexte au jeu : les jeunes sont invités à retrouver et à reconnaître les Géants du labyrinthe pendant que les moins jeunes mettent leur mémoire à l'épreuve sur le thème du gigantisme. A la sortie, un cadeau est offert à ceux qui ont trouvé les bonnes réponses... A l'extérieur du labyrinthe géant, les Petits Poucets peuvent chausser leurs bottes de sept lieues pour jouer aux

jeux géants (un toboggan, un jeu de petits chevaux, un autre de dames et une bataille navale qui n'aurait pas déplu à Gulliver !). Le site est agrémenté d'un espace pique-nique et d'un jardin pour les petits géants. Sa proximité avec la forêt de Chabrières et le Parc animalier des Monts de Guéret en fait une étape incontournable pour une sortie en groupe ou en famille et surtout une distraction originale avec des équipements uniques en France.

Labyrinthe guide pratique

Périodes d'ouverture

Le labyrinthe géant de Guéret est ouvert jusqu'au 2 novembre 2003 (inclus) de 13h30 à 19h30 (les dernières entrées s'effectuent à 18h30) :

- tous les jours en période de vacances scolaires, toutes zones confondues ;
- les week-ends et jours fériés hors périodes de vacances scolaires ;
- possibilités de réservations à d'autres dates et horaires pour les groupes.

Tarifs

A partir de 13 ans, 5,50 € ; enfants de 6 à 12 ans, 3,50 € ; groupes de plus de 10 personnes, 3,50 € par personne ; groupes d'enfants de moins de 6 ans, 1 € par enfant.

Labyrinthe géant de Guéret, route de Bourgameuf, à 3 km du centre-ville de Guéret. Renseignements au 05.55.41.01.97. ou 06.24.47.37.02.

Et aussi...

ORGUE : STAGE À AUBUSSON ET GUÉRET...

L'association des Amis de l'orgue d'Aubusson, en partenariat avec l'association des Amis de l'orgue de Guéret, la DRAC Limousin, le Conseil Régional, le Conseil Général et la commune d'Aubusson, organise un stage d'orgue sous la direction de Sylvain Heili, du 20 au 27 juillet. Les stagiaires pourront travailler les répertoires des 17^e et 18^e s. français et allemands, sur les orgues de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Guéret et de l'église Sainte-Croix d'Aubusson. À l'issue du stage, les élèves participeront le 27 juillet à la journée porte ouverte sur l'orgue d'Aubusson (à partir de 14h00) puis donneront un concert (à 17h00), dans le cadre du Festival "Musique au cœur de la Tapisserie".

Inscriptions avant le 1^{er} juillet auprès de Sylvain Heili : 48, rue Léon Gambetta, 62420 Billy-Montigny ; tél. : 03.21.49.45.21. ou 06.61.87.96.19. ; prix de la semaine, 200€.



... ET UN DOUBLE CD

Tout le monde connaît le "Te Deum" de Marc-Antoine Charpentier ; au moins son Prélude, puisqu'il s'agit de la fameuse "musique de l'Eurovision". L'œuvre écrite par celui qui fut le complice de Molière et un créateur très en vogue à la cour de Louis XIV est évidemment plus riche que ces quelques notes joyeuses. Ecrite pour chœur, soliste et orchestre, cette composition a été réadaptée pour orgue à quatre mains et percussions par Odile Aurengo, organiste et présidente des Amis de l'orgue de Guéret, avec la complicité de Anne-Chapelin Dubar. Cette transcription est disponible sur un double CD réalisé dans le cadre d'une collaboration artistique franco-allemande : un disque a été enregistré à Guéret ; un autre à Stein (Allemagne) qui comporte des œuvres de Pachelbel, Bach, Mozart, etc.

Disponible au prix de 23€ dans de nombreux points de vente du département, à Aubusson, Bourgameuf, Felletin, Guéret et La Souterraine.



la maladie de lyme

est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt, et qui est due à une bactérie (*Borrelia burgdorferi*) transmise à la suite d'une piqûre de tique.

3 règles à respecter pour vous prémunir contre la maladie de lyme

1 s'assurer de l'absence de **tiques** sur son corps

2 en cas de morsure, retirer la **tique** sur-le-champ

3 dès l'apparition de la moindre **rougeur** consulter votre médecin

